

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE NIAMPA AROUNA ET FILS » en abrégé « ENAF »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHU EN FACE DU  
MARCHE DE DJOROGOBI, LOT 3458 , ILOT 309, Lot  
3458, Ilot 309

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/01/2026, et enregistrés le 29/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE NIAMPA AROUNA ET  
FILS » en abrégé « ENAF »

Objet : - QUINCAILLERIE,  
- TRANSPORT,  
- ELEVAGE,  
- ACHAT ET VENTE DE PRODUIT AGRICOLE ETC.  
- BTP,  
- LOCATION DE VÉHICULE,  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHU EN FACE DU  
MARCHE DE DJOROGOBI, LOT 3458 , ILOT 309, Lot  
3458, Ilot 309

Dirigeant(s) M NIAMPA AROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01764 du 10/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09186/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

